

ABONNEMENTS

Ordinaire : 6 F

De soutien : à partir de 10 F

Adressez le montant au C.C.P.
1890-57 RENNES, Hervé GRALL
51, rue Inkermann, BREST.

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé.

LE PEUPLE BRETON

0,60

UDBON

ORGANE DE L'UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

BILAN CULTUREL BRETON

Arrivés au terme de cette année 1964 il n'est peut-être pas superflu de faire le point de la situation culturelle de notre pays.

La création de Télé-Bretagne, la retransmission hebdomadaire des émissions de Radio-Kimerc'h sur Rennes-Thourie, la publication par la grande presse locale d'articles en langue bretonne, sembleraient indiquer une amélioration. En outre, la remarquable enquête de Michel Legris sur "Les parlers maternels en France" a très honnêtement posé aux lecteurs du "Monde" le problème de l'existence de langues minoritaires jusque dans cet hexagone dont on avait tant vanté jusqu'ici l'homogénéité linguistique.

Du côté des organisations bretonnes, l'effort ne s'est pas relâché non plus. La soirée organisée en juin dernier au château de Tonkedeg par Fanch Danno et sa troupe trégorroise a dignement clos la saison des beilhadegou et festou noz.

Un peu plus tard "Les Comédiens Bretons" de Jean Moign ont fait applaudir à Lokronan et à Josselin le génie dramatique de Tangi Malmanche et de Jakez Riou. Il n'est pas jusqu'à la C.D.O. qui n'ait pris le relais en présentant, voici quelques semaines, au public "ouestien" la version française de la "Femme de Paille" de Per-Jakez Hélias.

A "Al Liamm", à "Ar Falz", au "Bleun-Brug" ou à "Al Leur Nevez", on s'accorde à reconnaître que jamais la participation des jeunes aux stages bretons n'a été plus nombreuse et plus enthousiaste que cet été. A Châteauneuf-du-Faou, devant l'afflux des candidatures, il a fallu clore les inscriptions bien avant l'ouverture du stage "Kendalc'h".

Depuis quelques années l'éventail de la vie culturelle va s'élargissant : à la danse et à la musique traditionnelles sont venus s'ajouter les ballets, les beilhadegou, les groupes vocaux de forme moderne (tels les Kabalerien), le théâtre professionnel.

Mais la source même de cette vie culturelle, la langue bretonne ? Ici rien ne nous permet l'optimisme. Le gouvernement reste plus que jamais hostile à l'enseignement du breton. Jamais il n'acceptera de voir proclamer officiellement l'existence de cultures allogènes, dans le plus vieil Etat centralisé d'Europe. Et c'est justement cela qui nous donne la mesure de sa bonne foi. Adoucir hypocritement les derniers moments d'un malade afin de lui faire oublier qu'il va crever, c'est une chose, se battre pied à pied contre son mal en est une autre. Toute

langue bannie de l'école est condamnée à mort. « Il y a contradiction, écrit M. Hervé Pors, entre la volonté proclamée de promouvoir la démocratie et l'ignorance où les régions sont tenues d'elles-mêmes. »

L'enseignement de suppléance (réalisé par les différents mouvements culturels) ne touche qu'une infime partie de la population bretonne scolarisée (de l'ordre de 1 pour 1 000). Accroître l'efficacité de cet enseignement et développer l'action revendicative pour obtenir l'enseignement de la langue bretonne — en fixant des objectifs précis pour chacun de ces thèmes — sont les souhaits que nous formulons pour la nouvelle année.

Yann-Ber PIRIOU.

LE V^E PLAN FERA-T-IL DE LA BRETAGNE UN DÉSERT ?

Le débat sur les grandes orientations du V^e Plan a été des plus intéressants. Nous disons par ailleurs pourquoi nous ne pouvons croire et adhérer aux orientations proposées par ce V^e Plan. La seule priorité certaine est donnée aux investissements militaires, nucléaires : ces dépenses qui ont augmenté de 53 % pendant le IV^e Plan augmentent encore de 38 % pendant le V^e Plan. On peut être assuré qu'entre deux rallonges, l'une pour l'équipement atomique, l'autre pour les logements par exemple, en cas de retard sur les prévisions au cours de l'application du V^e Plan, le choix du gouvernement se ferait sur l'équipement atomique. Pour le IV^e, le retard est de 22 % dans l'équipement urbain, de 19 % dans l'équipement culturel, de 9 % dans l'équipement scolaire. Les grandes lignes directrices de ce Plan sont l'accentuation de la

(voir suite page 4)



1965

L'ANNEE SOCIALE

Le 6 novembre on se rappelle que lors de la visite à Brest de M. Messmer pour le départ de la « Jeanne-d'Arc », la journée de revendication des ouvriers de l'arsenal aurait pu passer inaperçue si quelques grévistes avisés n'avaient eu l'excellente initiative d'arranger à leur idée les installations de la permanence U.N.R. Le fait d'avoir répandu dans la rue les dossiers qui traînaient au milieu des croix de Lorraine, nous aura au moins permis de constater que leur contenu avait de quoi indisposer un certain nombre de personnalités gaullistes qui, éventuellement, se défendraient sans doute avec énergie d'avoir jamais fait bénéficier un petit copain U.N.R. d'un « coup de piston » type III^e et IV^e République.

L'affaire ne s'arrête d'ailleurs pas là. Etant donné que l'incident s'était déroulé sans aucune intervention de la part de la police, les autorités compétentes (d'aucuns diraient incompétentes) ont décidé qu'un tel sacrilège ne se reproduirait plus ! En effet, le 26 novembre, une manifestation étant prévue à l'arsenal, on vit se déployer un cordon de police devant la devanture tricolore (on ne discute pas des goûts et des couleurs) de la permanence U.N.R. Sage précaution M. le Sous-Prefet ! Un détail cependant : les techniciens responsables de cette manifestation avaient simplement prévu celle-ci à l'intérieur de l'arsenal. Pourquoi alors ce ridicule déploiement de forces ? A ceux qui connaissent le programme social (sic) des gaullistes locaux et autres Le Goussguen, nous laissons le soin de conclure. Les ouvriers de l'arsenal de Brest savent désormais comment et à quelle porte FRAPPER.

Nous vous souhaitons une bonne année de travail pour ouvrir la voie à la Bretagne de demain.

Edito

En cette fin d'année, la situation économique de la Bretagne, ne fait que s'aggraver. Les licenciements un peu partout continuent, par petits paquets. Si la "presse locale" a dû parler des licenciements de l'O.T.E.R. à Nantes qui ont touché près de 200 travailleurs, plus inaperçus ont été d'autres licenciements. Mieux vaut donner la carte du périple de la "zone d'Arc" que de donner une carte du chômage en Bretagne (1). Aux Nouvelles Galeries de Quimper, quatre employés ont été licenciés, dans une après quinze ans de service. Le contrepoint de la nouvelle situation économique entraîne une compression du personnel, car dans le régime nationaliste c'est bien sûr ses travailleurs de l'Occident qui sont en première ligne. L'occasion était bonne de en faire payer les grèves de printemps dernier. A Rennes la situation de l'emploi féminin continue de se détériorer et l'on annonce la prochaine fermeture d'une entreprise employant une trentaine de personnes. A Nantes, aux 80 licenciements dus à la fermeture de l'entreprise Marbré-Quet, il faut ajouter les 37 ouvriers de la Télérie et Enallière Nastaise et les 25 ouvriers des Conserveries Cassagnin. A Quimper, 20 licenciements ont eu lieu dans deux entreprises. A Mather et Platt et la Galvanisation quiméroise. Nantes, Quimper, Rennes, Quimper, Lorient, Bannalec (fermeture d'une conserverie) : chaque mois s'égrène ainsi une liste toute plus longue.

Analysant l'échec dramatique du bilan des implantations industrielles par le IV^e Plan, force est de reconnaître que la Bretagne a le triste privilège de venir en tête des emplois non satisfaits. En huit ans, de 1954 à 1962 : 64 000 travailleurs actifs ont dû quitter la pays. Ajoutés à cela le retard accumulé dans des équipements d'infrastructures essentielles : téléphone, routes, constructions scolaires, enseignement technique, enseignement agricole. Deux enfants sur trois n'ont pas trouvé place dans l'enseignement technique à la rentrée scolaire dans la Finistère ; un enfant sur deux dans les classes terminales techniques des Côtes-Nord. Les faits sont là : quelle attitude peut-on avoir ? Celle des "dépouillés" de la majorité qui continuent de faire confiance. Une fois de plus ont renié leurs engagements en votant le budget de 1963. Répéter comme le font les syndicats, comme nous le faisons, que le bulletin de vote sanctionne leur conduite n'est pas suffisant.

Créer de nouveaux axes promesses de M. Guichard parce qu'on recommande 52 km de route en trois ans ou en quatre ans. Comment penser que ces tronçons rajoutés sur 200 km qui séparent Carhaix de Rennes constituent un axe économique valable, compensant l'absence d'une voie ferrée normale capable de supporter un trafic pondéreux. Les touristes pourront plus facilement visiter la "réserve de la Bretagne centrale".

Créer au V^e Plan et participer quand la seule certitude est le programme militaire et la réalisation de la force de frappe (2). Quelle déraison quand nous, Bretons, entendons ce mot de loi-programme qui était synonyme d'espoir.

Créer aux promesses de ce V^e Plan : 35 à 45 % des emplois nouveaux seront créés dans "l'Ouest - 48 départements" quand la directive essentielle rappelle la loi de la compétitivité capitaliste : « Que les industries aient la plus grande latitude possible pour procéder aux fermetures, regroupements d'usines nécessaires par la recherche d'une exploitation optimale ».

Le V^e Plan sera à la justice sociale et économique ce que la V^e République est à la démocratie.

Succéder au mythe de "l'Ouest", région élastique, mot utile pour tous ceux que gêne la prise de conscience de l'avenir économique à l'échelle d'une communauté telle que la Bretagne.

Sur la plan des faits, l'Ouest n'est pas la Bretagne. A ceux que la transformation de Rennes pourrait leur arrêter et à ceux qui pourraient croire que cette ville et sa zone joueraient les premiers rôles dans un grand Ouest, nous proposons ces quelques faits : en 1975 Angers sera une ville de 200 à 300 000 habitants ; Le Mans également. Qu'ils regardent l'essor de Tours qui a regroupé de communes en un grand district urbain à l'intérieur d'un rayon de 100 km ; la construction de très grands ensembles, aménagement de terrains industriels, d'un lac artificiel. Fait significatif, depuis deux ans s'y tient au début de l'automne une Foire agricole de l'Ouest européen.

Les migrations des travailleurs bretons pourraient être de moins grand ampleur et il pourrait s'établir un nouvel équilibre, une transposition d'un axe lorientain à une échelle réduite à côté d'un "idéaire breton" : la France aurait certes "mieux" son économie mais la Bretagne économique n'existerait plus.

Changer le régime gauliste par leur bulletin de vote est le premier devoir des Bretons, certes, mais ils doivent aussi démanteler l'outil de la réalisation de leurs aspirations économiques et sociales : une assemblée bretonne démocratiquement élue.

LA VIE DU PARTI

SECTION DE BREST

Après avoir discuté des tracts U.D.B. en ville, la section s'est réunie le 1^{er} novembre et a procédé à l'élection de la vie intérieure du groupe local. Les militants ont accordé un accueil très chaleureux à la lecture du journal en ville et à l'adhésion. Quelques adhésions ont été faites et l'adhésion de la commission a été discutée le mois dernier.

SECTION DE QUIMPER

La section qui assure une abondante diffusion du *Peuple Breton* dans plusieurs communes (Journal de Quimper et des environs, est réunie le 30 novembre. A son tour elle a décidé de lancer sa campagne d'adhésions.

SECTION DE RENNES

Nous le 22 novembre un grand comité de grève a été créé dans le quartier de la gare. Les grèves ont été discutées et les militants ont été encouragés à la grève. Les militants ont été encouragés à la grève. Les militants ont été encouragés à la grève.

REUNION PUBLIQUE A RENNES

Rassemblement sur invitation, plus d'une trentaine d'adhésions. Exposé de l'actualité de la section. Le 26 novembre, à 21 heures, dans une salle de la ville, réunion de la commission de l'O.T.E.R.

Tout d'abord, Jean-Marie Laigle, responsable de la section de Rennes, a présenté l'actualité de l'O.T.E.R. et répondu aux questions des assistants. Ensuite, Jean-Marie Laigle, président de la section, a exposé les résultats de la section de Rennes. Les militants ont été encouragés à la grève.

COMITE DIRECTEUR DE RENNES

Le Comité directeur s'est réuni pour la seconde fois le 22 novembre à Rennes. Le 10 novembre, tous les membres - moins J.P. Le Barre, excusé - ont été présents. Le Comité directeur a discuté les affaires de la section de Rennes. Les militants ont été encouragés à la grève.

BULLETIN D'ADHESION

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____
 déclare vouloir adhérer à l'U.D.B.

SIGNATURE

— Adresses ce bulletin (découper ou recopier) à : Union Démocratique Bretonne, B.P. 103, Rennes.
 — Adresser le montant de la cotisation annuelle (deux années de travail) à Hervé GRALL, 51, rue Inekmann, Brest. — C.C.P. 190-57 Rennes.

AR SONER

REVUE DES SONNERIES DE BENOÛ ET ROUAËZ DE BRESTAGE

Fondée en 1948

Abonnement : 12 francs par an

P. MONNAERT, 18, boulevard Joffre

LORENT — C.C.P. Nantes 1436-15

RADIO-TELEVISION

Jean QUEMÈRE

3, rue de la Halle - QUIMPER

Concessionnaire : PATHÉ-MARCONI

"La Voix de son Maître"

entre Les Liens

Il faut continuer sans équivoque les formes nouvelles qui régissent les syndicats pour la défense de l'emploi. Il faut continuer à défendre les intérêts des travailleurs. Il faut continuer à défendre les intérêts des travailleurs.

(La Voix Communiste, 19 Nov. 1964)

C'est extrait du journal de l'opposition communiste au P.C.F. pour ce mois de novembre. C'est un journal qui a été publié par les militants de la section de Rennes. C'est un journal qui a été publié par les militants de la section de Rennes.

MISE EN CONDITION

Votre vote d'aujourd'hui est une condition essentielle pour l'instauration de la République démocratique et sociale.

INSPECTION D'ACADÉMIE

NOTE

A Rennes et dans les autres départements de la Bretagne, le nombre des élèves de votre établissement scolaire est en augmentation.

L'inspecteur d'Académie

Le Breton en part... Si le rythme de l'habitat des terres ne se modifie pas, il y a un grand danger pour le Breton. Si le rythme de l'habitat des terres ne se modifie pas, il y a un grand danger pour le Breton.

(Tribune Bretonne, 19 Nov. 1964)

Cette lucidité et cette franchise honorent notre confrère qui, de plus en plus, semble s'ouvrir au grand des et regards à sous-développés de l'hexagone. A suivre...

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

COTES-DU-NORD

Les milieux bretons ont toujours été unis. Ils ont toujours été unis. Ils ont toujours été unis.

NANTES

La ville de Nantes a toujours été unie. Elle a toujours été unie. Elle a toujours été unie.

PIRATERIE...

En tête de Brest la pêche de la coquille Saint-Jacques a connu cette année encore de mauvaises conditions. Les pêcheurs ont eu de la peine à réaliser les objectifs de leur plan de pêche.

LE TULLOEC

LE GULVINEC

79, rue Jean-Bédry

R. C. Océan N° 14

VENTES - ACHATS

PROPRIÉTÉS - TERRAINS

COMMERCES

Toutes localités

Mme Pérennes

10, rue des Boucliers - QUIMPER

Tél. 29-08

MEUBLES COUTURIER

QUIMPER Tél. 134 KERSAËL Tél. 24.86 SAINT-GUENOLÉ Tél. 11

ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BÉNES CHENAUX

PRIX CHOIX QUALITÉ

BISCUITERIE J. LEROUX

ATELIER-GOUTE LES SAVOUREUSES SPÉCIALITÉS BRETONNES

GATEAU BRETON, QUATRE-QUARTS AU PUR BEURRE FRAIS

140, rue de Verdun BREST-Saint-Marc Tél. 44-65-08

COMPOSITION LINOYÉ à façon

REVUES - TABLETTES - THESES

LINARMOR

15, rue des Fossés - RENNES

ADHÉREZ A L'U.D.B. — REJOIGNEZ L'U.D.B. — ADHÉREZ A L'U.D.B. — REJOIGNEZ L'U.D.B. — ADHÉREZ A L'U.D.B.

LE V^e PLAN FERA-T-IL DE LA BRETAGNE UN DÉSERT ?

(Suite de la page 11)

compétitivité avec ses corollaires, concentration des entreprises et mobilité de la main-d'œuvre, et un plus grand laisser-faire pour les grands profits. Le développement de l'auto-financement laissera toute liberté au patronat de rogner sur les salaires et les avantages sociaux au nom d'une nécessité vitale des investissements. Comment se fier au premier postulat de la politique de M. Pompidou : « L'activité économique n'est pas une fin en soi, mais un moyen » alors que l'inégalité des salaires, la plus grande des pays du Marché commun, ne fera que s'accroître (1). Que signifient « les bases solides d'un véritable progrès social » quand les perspectives de 1985 nous montrent qu'une personne sur trois sera sujette à des maladies ou dépressions nerveuses, rançon de l'asservissement aux moyens techniques mis au service de l'argent et non de l'homme.

Ces critiques générales formulées, on doit remarquer que le Commissaire général au Plan, M. Masse, comme celui qui est intervenu en leader de la majorité, M. Michel Debré, se sont beaucoup soucies de « l'Ouest » et même de « l'extrême-Ouest ».

Revenons une première contradiction dans les moyens postulés pour « l'industrialisation de l'Ouest ». L'implantation d'industries lourdes portuaires, la création d'industries légères peu sensibles aux frais de transport sont deux voies que selon M. Masse, il faut suivre simultanément. Mais, volte-face un peu plus loin dans son exposé, c'est « sans doute » la « diversification qu'il faut pour l'instant compter ». On appréciera le « sans doute ». La raison de ce choix contredisant l'affirmation préalable est la faible industrialisation de l'hinterland. Sans poser la question de la responsabilité de cette situation, on se demande quel était l'hinterland particulièrement développé qui justifiait l'implantation du complexe sidérurgique à Marseilles. Non, la raison du choix du port méditerranéen comme du choix de M. Masse entre les deux voies de l'industrialisation de « l'Ouest » est la priorité accordée au bloc lanthanien, à l'axe Nord-Sud. Pour cet axe, il n'y a pas de volte-face cynique : « Tous les investissements économiques justifiés seront entrepris en temps voulu » (1). « Nous avons cru possible d'affecter à l'Ouest un pourcentage de 35 à 40 % des emplois nouveaux... » Qu'est-ce que cela veut dire pour les cinq départements bretons ? Même s'il était donné une priorité absolue à cet objectif par rapport à l'aménagement de la région parisienne, à l'axe Mer du Nord-Méditerranée, ce pourcentage ne serait pas assez fort pour permettre un équilibre de la balance migratoire de la Bretagne. Quelle sera la ventilation pour les cinq départements bretons sur les quarante-huit départements ; l'analyse des résultats des implantations industrielles pendant le IV^e Plan n'a rien qui nous rende optimistes (2).

M. Michel Debré a complété sur un ton plus politique, avec le lyrisme d'un orateur jacobin de 1793, l'exposé technique du Commissaire au Plan. « Priorité doit être donnée à l'extrême-Ouest : la rénovation de ces départements est une affaire nationale », mais quel serait le choix du même Debré entre un investissement nécessaire à cette rénovation et un investissement destiné à l'aménagement de « la région parisienne à la vocation internationale » ? « Il faut avoir le courage de dire que les zones de haute compétitivité internationale doivent, dans l'intérêt même de la nation toute entière, le demeurer et que, par conséquent, le plan d'aménagement doit les concerner quasiment en priorité ». Le choix est clair, mais comment peut-on à la fois vouloir une politique et en même temps se refuser les moyens d'appliquer cette politique ? Le développement de la Bretagne est une « affaire nationale » et la « politique nationale » ne fait que perpétuer le sous-développement de la Bretagne : il y a là une contradiction. Le problème des « départements d'Outre-Mer » est aussi une « affaire nationale » pour M. Debré, mais les problèmes des Antilles et de la Réunion ne sont toujours pas résolus. Dans cette façon de voir, il y a la négation de communautés ethniques réelles ; il y a un refus total de la démocratie : on a pu troquer l'étiquette « république » contre « monarchie » : la notion de l'Etat est restée la même. Ce n'est pas un hasard si M. Debré a réuni dans un même éloge la monarchie créatrice de la généralité et la république créatrice du département (3). Le sous-préfet de Brest, s'inspirant de M. Michel Debré, a qualifié les thèses de fédéralisme interne ou européen de « thèses d'audace » (4) : dans une Europe de ce type, les régions telles que la Bretagne ne « peuvent prospérer de si tôt sans une solidarité nationale qui ne remplacerait pas de si tôt une solidarité dite européenne » ! L'économie bretonne est en effet fort prospère dans la France du national-gaullisme !

M. Debré et avec lui, beaucoup d'hommes politiques sont apeurés. Ils ne peuvent que proposer ce « régionalisme étrié » : collaboration entre pouvoir central d'une part, collectivités et intérêts locaux d'autre part sans risque politique, éducation des villes et départements — qui ne sont donc pas reconnus majeurs — sur la valeur d'une planification économique et surtout « resserrer autour d'un représentant du pouvoir central l'exercice de la discipline nationale ». Aux dépens des hommes, on a le renforcement du pouvoir de l'Etat, au service du Capital et du Chauvinisme-prétexte : le sous-préfet de Brest insistait sur la « notion nécessaire de mobilité de la main-d'œuvre » et encore plus révélateur dans le rapport « Réflexions pour 1985 » : « Il est inévitable qu'à côté de régions où les conditions de vie et de peuplement sont analogues à ce qu'elles sont en Allemagne... il y ait des DÉSERTS en France et le clivage ne pourra que s'accroître entre ces deux types de zones » ! On vote des milliards pour une force de frappe, instrument de puissance dangereuse autant que ridicule. M. Pompidou, intervenant à la fin du débat, nous a promis des études... qui « seront menées dans le souci d'entraîner les régions du Sud-Ouest, de l'Ouest, et particulièrement de l'extrême-Ouest, dans la voie d'un développement progressivement autonome ». Faut-il traduire : des études, pas de crédits donc maintien d'un rythme de sous-développement original par rapport au reste de l'hexagone ?

La Bretagne sera-t-elle un désert ? En deux scrutins (celui sur le V^e Plan et celui sur la loi-programme militaire), la majorité de ceux qui sont censés nous représenter ont répondu oui. La démocratie économique et politique reste à construire.

Y.-C. VEILLARD.

(1) Voir *Le Monde* du 26 et du 27 novembre.

(2) Voir l'éditorial du n° 12.

(3) M. Michel Debré, « Au service de la nation », p. 235.

(4) Le sous-préfet de Brest fit un exposé à des étudiants en géographie sur la planification « régionale ».

CONSERVES & MARÉES
Spécialités de langoustines et crustacés, sardines, thon, maquereaux, etc.

ALAIN FURIC et FILS

LE GUILYMEC (Sud-Finistère) - Tél. 0-14

L'HISTOIRE D'IFFIG

Elle se passe à Bonn (Allemagne fédérale). Une étudiante en droit pénètre dans une librairie pour demander le texte des nouveaux accords franco-allemands sur le Marché commun et l'amitié franco-germanique.

— Désolé, Friulein, répond le libraire, nous ne vendons pas de périodiques !



IFFIG

— a appris que des C.R.S. sont venus prêter main forte aux gendarmes maritimes qui « contrôlaient » la manifestation des ouvriers à l'Arse de Brest, le 26 novembre dernier.

— constate que le dénommé Frey fait preuve d'un penchant toujours plus grand pour la classe ouvrière, car il croit pouvoir affirmer que c'est la première fois que des policiers dépendant du Ministère de l'Intérieur pénètrent dans une enceinte militaire pour la défendre.

— croit savoir que le propriétaire de l'usine « Les Propriétaires réunis », à Rospenden, se livre à une chasse systématique de l'ouvrier syndiqué, syndicaliste ou communiste, ceci grâce à la pratique du mouchardage classique.

— ne fait aucun rapprochement avec une usine de conserves que tout le monde à Rospenden appelle Buchenwald.

— n'écoute pas les mauvaises langues qui racontent que M. Pisanani aurait acheté quelques hectares de terre en Champagne (des vignobles n'ayant pas l'appellation : Champagne).

— ne peut pas croire que peu après cet achat récent, les vignobles du dit ministre auraient reçu le droit d'appellation.

— résiste à la tentation de faire quelques petits calculs (avant : de l'ordre de 1 000 anciens francs l'hectare ; après : de l'ordre du million).

— a appris qu'il n'y eut que deux professeurs parmi ceux de la faculté des lettres à appuyer une motion condamnant le plan Fouchet comme antidémocratique, motion présentée par un des professeurs de cette faculté.

— se demande s'ils sont bien conscients et vraiment convaincus d'une nécessité d'une démocratisation de l'université.

— se rappelle l'attitude courtoise d'un certain nombre de professeurs de l'université lors de la venue, il y a un an, du ministre de l'Éducation.

Topaze serait-il rennais ?

Le Comité de Rennes du S.N.A. avait convié ses adhérents, les automobilistes non adhérents, des représentants de la municipalité et de la Société P.A.R.C. (Parc Automobile Rennes Central) à une réunion publique et contradictoire sur le problème des parcs automobiles payants construits ou aménagés sur la Vilaine (1).

Si les automobilistes avaient répondu assez nombreux, plus de 200 (sans compter ceux qui avaient envoyé des pouvoirs aux membres du bureau), aucun représentant de la municipalité ou de la Société P.A.R.C. ne se manifesta. Oubli, omission, le problème n'intéressait-il pas les édiles municipaux ? Il semble au contraire que la municipalité monolithique (on sait qu'elle est entièrement M.R.P.) n'apprécie pas du tout, mais alors pas du tout, le fait de mettre au premier plan ce que « Auto-Défense », le journal du S.N.A. appelle « le scandaleux trafic du stationnement payant » (2). À quatre mois des élections municipales, au moment où les manœuvres ont déjà commencé dans les coulisses (le parti de mon pouvoir serait toujours décidé à faire payer à M. Fréville son « opposition »), ce syndicat a beau crier bien fort qu'il ne fait pas de politique, il a quand même mis à son programme d'action de faire pression sur les candidats aux élections municipales.

En Bretagne, c'est le maire de Rennes qui a ouvert les portes de la ville aux marchands de tickets... la manoeuvre, il faut le dire, a été menée de main de maître, avec juste ce qu'il faut d'omnipotence dans le préambule et d'autorité dans la négociation, pour rassurer l'opinion... Le maire de Rennes était sans doute jusqu'ici plus habitué aux éloges de la presse locale, de « Réalités » ou de « Science et Vie » sur le « grand patron » ou le « professeur d'histoire amoureux de l'avenir ».

Enfin il est toujours malsain de voir rappeler des vieilles histoires qu'on pouvait croire oubliées. La convention passée en 1960 entre la ville de Rennes et la Société concessionnaire précisait d'une part qu'il n'en coûterait rien à la poche du contribuable rennais pour la construction de ce parc de stationnement, d'autre part que le droit de stationnement ne serait que de 0,25 F par heure. Le tarif appliqué est quatre fois plus élevé : 1 F et ce n'est qu'un premier palier. « Ouest-France » pourrait mieux que nous raconter certaines péripéties avec un richissime canadien, prêt à investir en Europe, à construire un théâtre, un hôtel de grand luxe ; ce mécène... disparut et il fallut bien se résigner à utiliser, entre autres, l'argent du contribuable breton.

De peur de « désorienter les automobilistes », la municipalité concéda à cette société privée deux petits parcs, propriété publique, depuis longtemps construits et payés par les deniers publics : petit tour de passe-passe et petit cadeau aux profits de ces capitalistes. L'un a été loué par les magasins Prisunic ; pour 20 francs d'achats, le client de Prisunic a droit à une heure de stationnement. Quant à l'autre, il faut verser 1 200 francs par an et par voiture... En fait de « désorientation » d'aucuns vont disant que certains agents de ville orientent les automobilistes vers le parking payant... Un système bien rodé comme celui de

édite

GLENMOR

UN MICROSILLON

45 tours : 10 F

C.C.P. M. Guillerm 2265-51 Rennes

la municipalité rennaise et du grand quotidien rennais, qui se donne toutes les apparences de fidélité aux bons principes n'aime pas beaucoup que la contestation vienne de gens qui idéologiquement ou socialement « devraient comprendre ». Il a même été question un moment d'interdire la réunion ! Deuxième illustration : Ouest-France refusa une interview avant et après, ses lecteurs attendirent quatre jours pour voir apparaître un compte rendu ! Les lecteurs de ce quotidien en sauront sans doute encore moins sur les grèves qui semblent perturber actuellement son activité et qu'un euphémisme a qualifié de « raisons indépendantes de la direction du journal » (3).

Y.-C. V.

(1) S.N.A., syndicat national des automobilistes, association fondée depuis un an environ. Son président, Robert Hersant, député de l'Oise, est directement intéressé par les problèmes de l'auto, puisqu'il est directeur de la publication *L'Auto-Journal*. Il contrôle aussi l'important groupe de Centre-Pressa.

(2) Numéro de décembre 1964.

(3) Ouest-France du jeudi 3 décembre 1964.

* Depuis quelques jours, une pancarte précise à l'entrée de ce dernier parc : 1,00 F par heure aux non-abonnés.